

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MAI 2013

Le président Michel Ducret ouvre la séance à 20.20 h. en souhaitant la bienvenue aux neuf membres présents. Huit membres nous ont demandé de les excuser.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2012**

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapports succincts d'activité du Président et des responsables des groupes de travail**

#### **2.1. Rapport du président (Michel Ducret)**

On s'est beaucoup occupé du réseau. Les insatisfactions que nous avons pronostiquées suite à l'introduction du réseau de trois lignes de tram se sont produites. Le seul point auquel les TPG ont cédé, c'est le changement de dénomination de la branche CERN de la ligne 14 qui a récupéré son propre numéro, à savoir le 18.

Concernant le futur, le plus grand morceau qui nous attends et celui de l'extension de la gare de Cornavin. Comme de coutume, le président remercie les membres du comité pour le travail fourni tout au long de l'année, notamment le vice-président Pierre Hofmann.

Il fait également allusion au fait qu'il faut absolument recruter de nouveaux membres, surtout des jeunes, aussi dans l'optique de rajeunir le comité.

#### **2.2. Rapport du secrétaire (Max Lohner)**

Le comité s'est réuni huit fois durant l'exercice 2012. Une séance a dû être annulée cause empêchements de dernière minute de divers membres.

L'assemblée générale a eu lieu le lundi 11 juin à l'hôtel Calvy. Dix membres ont fait le déplacement et quatre autres nous ont demandé de les excuser.

Quelques courriers ont été envoyés à nos membres, notamment les traditionnelles convocations à l'assemblée générale et l'appel des cotisations.

Au niveau du rôle des membres nous avons l'arrivée de M. Olivier de Watteville. Aucune démission n'ayant été enregistrée, nous comptons 60 membres au 31 décembre 2012.

#### **2.3. Rapport du vice-président (Pierre Hofmann)**

Comme pour les années précédentes, au cours de l'année écoulée (mai 2012 – avril 2013) les activités de la CITraP-Genève se sont principalement traduites par des échanges de courriers avec diverses instances.

##### **2.3.1. Réseau TPG**

- La DGM a répondu en août 2012 au courrier de la CITraP-GE décrivant la situation de la Place Bel-Air et proposant un réaménagement des arrêts de bus, envoyé en mars 2012. Les propositions de la CITraP-GE 'seront intégrées dans les études en cours' pour l'amélioration des conditions d'interface. L'observation du fonctionnement de ce pôle d'échange au quotidien montre que la situation est, dans l'ensemble, moins difficile qu'anticipé, et que les blocages y sont aléatoires et de courte durée. Cependant, les lacunes évidentes de l'aménagement existant demeurent. La CITraP-Genève prévoit de revenir sur le dossier en 2013.

- Au sujet du réseau tram simplifié en 3 lignes, mis en place en décembre 2011, la CITraP-GE avait résumé ses constatations dans une analyse du réseau et avait présenté diverses propositions en mars 2012, dans un courrier envoyé au DIME. Une réponse à ce courrier a été adressée à la CITraP-GE en juin 2012 ; dans cette réponse la magistrate en charge du DIME se disait 'convaincue de la pertinence du nouveau réseau articulé autour de lignes de tram indépendantes'.

- Par ailleurs la CITraP-GE a été invitée par les TPG en octobre 2012 à la présentation d'une étude d'experts sur le réseau tram 2012 ; seul P. Hofmann a pu assister à cette présentation, au cours de laquelle le bien-fondé du concept de réseau de tram en 3 lignes a été justifié techniquement : le réseau 2012 est le seul réseau possible, compte-tenu de toutes les contraintes d'infrastructure, de matériel roulant et de conditions d'exploitation.

- En mai 2012 la CITraP-GE a envoyé aux TPG un document d'analyse des correspondances entre lignes de tram en soirée et le dimanche après-midi, sur la base de l'horaire 2012. Ce document n'a pas reçu de réponse. Suite à l'introduction de la ligne 18 et aux modifications apportées à l'horaire de la ligne 14 en décembre 2012, la situation des correspondances a changé ; les observations de la CITraP-GE devraient être reprises et vérifiées.

- Le 12 juillet 2012 s'est tenue une réunion de concertation entre des représentants de la DGM, des TPG et de la CITraP-GE. A cette occasion la CITraP-GE a réitéré son opposition au projet de prolongement du TCOB jusqu'à Bernex-Vailly – étant clair que nous ne nous opposons pas au prolongement lui-même, mais à ses modalités, en particulier les arrêts à quai central et l'absence de boucle de rebroussement à Vailly.

Les remarques de la CITraP-GE au procès-verbal de cette réunion ont été communiquées à la DGM en avril 2013, avec copie à l'OFT. Le maintien de notre opposition y a été confirmé.

- Le prolongement du TCOB jusqu'à Bernex-Vailly ayant été remis à une date indéfinie, la CITraP-Genève a envoyé en février 2013 un courrier au DIME au sujet des conditions d'interface déficientes entre les trams et les autobus aux arrêts Croisée-

de-Confignon et P+R Bernex. Le DIME a répondu à ce courrier en mars 2013, informant d'une amélioration prochaine à l'interface entre les trams 14 et l'autobus 47 à P+R Bernex (qui ne résout pas le problème de fond).

- L'initiative cantonale 146 « Stop aux hausses des tarifs des Transports Publics Genevois ! » a été acceptée par 56% des votants le 3 mars 2013, puis subséquemment invalidée. Dans le cadre de la campagne précédant cette votation, le Comité de la CITraP-Genève s'est positionné clairement contre cette initiative, mais cette position n'a pas été communiquée publiquement.

#### 2.3.2. Autres activités de la CITraP-Genève

- Dossier 'Mobilités 2030' : Des représentants du Comité de la CITraP-Genève ont participé au Forum organisé le 23 novembre 2012, et les remarques du Comité ont été adressées à la DGM à l'aide du formulaire en ligne prévu à cet effet, en décembre 2012.

- La CITraP-GE a organisé l'Assemblée générale de la CITraP-Suisse le 27 avril 2013 ; l'AG s'est tenue au Bachet, et a été suivie de présentations sur la construction de CEVA et le futur RER, ainsi que d'un circuit en autobus passant vers divers chantiers de CEVA. Les TPG ont mis gracieusement à disposition leurs locaux et l'autobus.

- Le dossier de l'extension de la gare de Cornavin est suivi attentivement par le Comité de la CITraP-Genève. Le lancement de l'initiative du Collectif 500 en avril 2013 est jugé inopportun alors que le vote final des chambres fédérales sur le projet FAIF n'a pas eu lieu et que le rapport d'expertise sur l'extension souterraine n'a pas été publié. La position du Comité n'a pas été rendue publique.

#### 2.3.3. Participations et délégations:

- P. Hofmann est membre du comité central de la CITraP-CH et y représente les deux sections de Vaud et Genève. Il représente aussi la CITraP-CH dans le collectif 'No Megatrucks' contre les camions de 60 tonnes.

- L'Assemblée générale 2012 de la CITraP-CH s'est tenue le 9 juin 2012 à Bergün (GR).

- Contacts et échanges entre les Comités des sections Vaud et Genève ; P. Hofmann est membre invité de la CITraP-Vaud, Eric Loutan est membre invité de la CITraP-GE.

- P. Hofmann participe au Groupe de travail Plan Rail 2050 de la citrap-vaud.ch.

- M. Ducret représente la CITraP-GE au Conseil des déplacements (CODEP).

- F. Wagon représente la CITraP-GE à la Coordination transports et déplacements (CTD)

- E. Rahm représente, pour le Conseil des déplacements, les usagers à la Commission consultative de la CGN

- La CITraP-Genève est représentée à l'Association européenne pour le développement du transport ferroviaire (AEDTF) et à son antenne locale l'Association pour le rail Savoie-Dauphiné-Léman (ARDSL) par E. Rahm, vice-président de l'AEDTF pour la Suisse, et par P. Hofmann qui participe aux réunions trimestrielles de l'ARDSL.

#### 2.4. Rapport du délégué à la commission des horaires CFF et au Groupement des usagers de la CGN

(Eric Rahm)

L'ancienne Commission consultative CGN mise sur pied au début des années 90 avait été mise en veilleuse par l'Etat de Genève il y a près de trois ans.

La raison en était les relations conflictuelles entre les cantons riverains (VD, GE et VS) et la CGN, à laquelle ceux-ci reprochaient son organisation, et ses recours imprévisibles auprès des cantons en matière de financement.

Une restructuration draconienne a trouvé son aboutissement en mai 2012 avec la création d'une holding Groupe CGN SA, et de deux sociétés filles, CGN SA chargée de l'exploitation de la flotte et détentrice des bateaux modernes et employant le personnel, et CGN Belle Epoque SA détentrice de la flotte historique et prêtant ses unités à CGN SA.

L'Etat de Genève avait entre-temps présenté en décembre 2011 à l'approbation du Grand Conseil une Loi sur la CGN précisant l'engagement du canton tant dans l'exploitation de la flotte (contrat de prestation) que dans l'aide technique lors du renouvellement d'unités ou d'installations techniques. Cette même Loi prévoyait la remise sur pied d'une Commission consultative regroupant instances politiques, économiques et utilisateurs.

C'est par arrêté du 11 octobre 2012 que les membres de cette Commission ont été nommés (Etat de Genève, Ville de Genève, communes de la rive gauche, communes de la rive droite, Genève Tourisme et Congrès, et le CODEP représenté par CITRAP-GENEVE).

Et c'est enfin le 18 mars 2013 que cette nouvelle Commission s'est réunie pour la première fois sous la présidence du Directeur général de l'intérieur (DIME).

Il ressort des premiers échanges que cette Commission consultative sera plus un instrument d'information et de proposition vis-à-vis de l'Etat qu'un interlocuteur direct de la CGN. Il a toutefois été suggéré par certains commissaires qu'un contact subsiste avec la direction de la CGN, tout particulièrement lors de la préparation des projets d'horaire annuels. Toutefois, au vu des engagements quadriennaux des cantons, les horaires ne devraient que peu évoluer ces trois prochaines années, les cantons n'ayant pas l'intention d'ouvrir plus leur portemonnaie...

À noter la remise en service à mi-octobre 2013 du bateau à roues VEVEY après une rénovation totale, et un renouvellement de sa motorisation diesel-électrique. Cette unité économique, tout en retrouvant son aspect historique, sera affectée en priorité au Haut-lac, et devrait naviguer en toutes saisons. Le sort de l'unité-sœur ITALIE, également désarmée, est entre les mains des amoureux des bateaux historiques du Léman, et devrait, si les fonds nécessaires sont mis à disposition de la CGN, également être restaurée dans les années 2014-2015, et être affecté au Petit-Lac.

### 3. **Rapport du Trésorier (Pierre Ferrero)**

Des erreurs ayant été découverts à la lecture du rapport du trésorier, ce dernier a été mandaté de rédiger un nouveau rapport dans les meilleurs délais. Cependant, on n'a pas jugé utile de convoquer une assemblée générale extraordinaire et les comptes seront soumis aux membres lors de l'assemblée générale 2014.

### 4. **Rapport des vérificateurs des comptes**

Le trésorier convoquera les vérificateurs une fois les comptes corrigés

## **5. Approbation des comptes et de la gestion du Comité**

Approbation sous réserve de la présentation des comptes corrigés

## **6. Election du comité**

- Ne s'étant plus présenté aux séances de comité depuis plusieurs années, Eric Rahm suppose que la présence de Francis DU PAN dans la liste des membres de comité ne se justifie plus. Après discussion, les membres présents décident de suivre l'argumentation d'Eric Rahm. Un courrier sera envoyé au concerné.
- Pour des raisons personnelles, Martin Trippel a décidé de quitter la CITraP. De ce fait, il ne peut évidemment plus occuper un poste au sein du comité de la communauté.

Suite à cela, les membres suivants se représentent pour un nouveau mandat :

• Président	Michel DUCRET
• Vice-président	Pierre HOFMANN
• Trésorier	Pierre FERRERO
• Secrétaire / Mutations	Max LOHNER
• Secrétaire adjointe	Elise VAN DELDEN
• Délégué IGÖV-Schweiz	Pierre HOFMANN
• Coordination Transports	Francis WAGON
• Horaire CGN	Eric RAHM
• Membre	Eric LOUTAN
• Membre	Christian ZAUGG

Le comité est élu à l'unanimité

## **7. Election du vérificateur**

- M. Olivier NORER

## **8. Modification des statuts**

Aucune modification des statuts n'a été demandée.

## **9. Fixation de la cotisation**

Les finances étant saines, le Comité propose de maintenir les montants des cotisations au niveau actuel, ce qui est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale

## **10. Propositions individuelles**

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais requis.

## **11. Divers**

Transports romands : Citrap VD a négocié avec TR la distribution de leur revue à ses membres moyennant une augmentation de la cotisation de CHF5.-. Le comité discutera la possibilité d'une telle proposition pour ses membres lors d'une de ses prochaines séances.

L'assemblée est clôt à 22h25.

Pour le Comité de la CITraP-GENÈVE  
Le secrétaire, Max Lohner